



# L'ELEVAGE : COMMERCE DE L'ANIMAL DOMESTIQUE

## **1 - L'hérédité et le caractère propres à la race sont connus**

Au sujet de l'hérédité, les éleveurs, qui font très régulièrement appel à l'endogamie<sup>1</sup>, vont-ils avouer aux futurs propriétaires de ce qui représente leur fond de commerce, que le chiot qu'ils vont acheter (et pas adopter) est le fruit d'un croisement entre une mère et son fils, un oncle et sa nièce, par exemple ?

Il est fort probable que la plupart des éleveurs ne s'étendent pas sur le résultat de l'endogamie, appelée plus communément consanguinité<sup>2</sup> (croisement entre ascendants et/ou descendants), l'hérédité d'un chiot n'est donc pas toujours connue des futurs propriétaires.

Au sujet du caractère, l'éleveur tentera d'influencer la dominance de caractère et de comportement d'un chien, en écartant certains reproducteurs.

Malgré tout, on ne peut pas présager que, si une femelle A, douce et gentille, est saillie par un mâle B, doux et gentil lui aussi, le caractère de leurs chiots sera à l'identique.

En effet, nous parlons ici de génétique, celle-ci n'étant pas une science exacte. L'éleveur, par cette sélection génétique, ne fera qu'orienter. On ne peut donc pas être sûr à 100% d'un « résultat » éventuel.

De plus, le comportement d'un animal domestique est influençable par son éducation, le sevrage et la socialisation réalisés par sa mère. Il ne s'agit pas d'une donnée figée mais bien de la conséquence de plusieurs éléments intervenant dans la vie de l'animal.

## **2 - Les soins et l'attention que l'éleveur consacre au chiot (ou chaton) dans ses premières semaines conditionnent sa santé et son caractère sa vie durant.**

On ne peut pas présager de la santé et du caractère d'un chien (ou d'un chat). De plus, rien ne prouve qu'un éleveur ait porté assez d'attention à ses chiots (ou ses chatons).

Tout simplement parce que cet élément ne se mesure pas.

## **3 - Les chiots (ou chatons) sont toujours vendus tatoués et vaccinés.**

Rien d'exceptionnel, concernant le tatouage, et plus exactement, l'identification, il s'agit d'une obligation légale<sup>3</sup> que les refuges SPA ou autres associations qui recueillent les animaux abandonnés respectent aussi.

Les vaccins ne sont par contre pas obligatoires, sauf l'antirabique (vaccin contre la rage), obligatoire dans certains départements de France.

## **4 - Le chien (le chat) sera parfait : il n'aura pas de problèmes de santé car c'est une priorité pour l'éleveur.**

Pour l'éleveur, la santé de l'animal est secondaire.

C'est l'esthétique du chien, du chat, qui doit correspondre à un standard précis (dicté par le Livre des Origines Françaises<sup>4</sup> pour les chiens et par le Livre Officiel des Origines Félines<sup>5</sup> pour les chats), qui prime.

Son but est de créer des chiots (ou des chatons) beaux, véritables produits de consommation, répondant à la demande d'une clientèle exigeante et attentive à l'apparence, au paraître.

On appelle ça, la lignée « de beauté » qu'il faut différencier de la lignée « fonctionnelle ». Cette dernière représente le chien tel qu'il était il y a de nombreuses années, avant que les éleveurs ne « déconstruisent » les critères des races et ne « fabriquent » d'autres critères selon leur fantaisie, pour la plupart handicapants pour les animaux, afin d'arriver à une ligne de beauté.



C'est ainsi que nous voyons apparaître des problèmes de santé relatifs à certaines races.

Exemples pour les chiens<sup>1</sup> :

<b>Race</b>	<b>Problème de santé connu</b>	<b>Conséquences sur la vie du chien</b>
<b>Chihuahua</b>	Tête plus grande en proportion du corps	Les chiots naissent exclusivement par césarienne car leur tête est trop grande pour une naissance naturelle Certains chiots naissent avec le crâne ouvert
<b>Basset</b>	Dos long	Un disque inter-vertébral racle le long du dos, qui est trop long, ce qui cause une paralysie et/ou des douleurs incessantes
<b>Pékinois</b>	Museau court	Certains ont les yeux à fleur de tête car les orbites ne renferment pas entièrement les yeux
<b>Boxer</b>	Museau court	Problème de respiration dû à un nez bosselé
<b>Berger allemand</b>	Dos descendant	Engourdissement de l'articulation de la hanche ce qui occasionne des douleurs continues
<b>Dogues allemands</b>	Apparition d'une cataracte très jeune (environ 2 ans)	Cécité obligeant le propriétaire à faire pratiquer une opération enlevant la peau qui recouvre les yeux
<b>Certains Terriers</b>	Mâchoire petite	Croissance anormale de l'os maxillaire inférieur ce qui peut causer des problèmes de mastication

Ces problèmes inhérents à certaines races sont dus, encore une fois, à la pratique de l'endogamie.

Cette consanguinité consiste à réaliser l'entre-croisement de chiens (ou chats) d'une même famille pour conserver et intensifier certaines caractéristiques de la race.

Dans la nature, l'animal n'a jamais recours à cette pratique. C'est ce qu'on appelle la sélection naturelle : aucun animal sauvage ne se reproduira avec un membre de sa famille.

Ici, l'homme intervient dans cette sélection. Intervention lourde de conséquences...

De plus, l'animal domestique est devenu une victime de la mode. En fonction des demandes, et pour TOUTES les satisfaire, certains éleveurs n'hésitent pas à faire reproduire leurs femelles et leurs mâles de manière plus que déraisonnable, voir accroître leur pratique de la consanguinité, ce qui va engendrer des chiens (ou plus rarement, des chats) avec des problèmes de santé récurrents et devenus inhérents à certaines races.

Le labrador, par exemple, victime de sa popularité et de l'engouement autour de sa bonhomie, en fait les frais depuis plusieurs années : tumeur au cerveau, dysplasie de la hanche, problèmes oculaires graves.

De source vétérinaire, rares sont les labradors aujourd'hui exempts d'un de ces problèmes de santé.

## **5 - Les éleveurs sont des professionnels de l'animal, formés et diplômés.**

Beaucoup de personnes s'improvisent éleveurs. Les enjeux économiques en sont la raison, il suffit de se renseigner sur le prix d'un chiot ou d'un chaton de race pour s'en rendre compte.

Il suffit aussi d'aller voir du côté des marchés et des foires, là où l'on vend des chiens et des chats comme on vendrait des sacs !

Et pensez-vous possible que tous les éleveurs français soient titulaires du BEPA « Elevage Canin » et/ou du BTA « Elevage Canin », formations diplômantes reconnues par l'Education Nationale ?

Ou peut-être ont-ils simplement suivi une formation par correspondance...

## **6 - Les éleveurs ont une grande connaissance de la race, de ce fait, ce sont des amoureux de la race.**

Etre amoureux d'une race de chien justifie donc que l'on gagne sa vie EXCLUSIVEMENT grâce à elle ?

L'amour de l'animal n'a rien à voir avec le profit engendré par un élevage de chiens ou de chats !

## **7 - Les éleveurs sont soucieux du bien-être des animaux qu'ils font naître et de leurs reproducteurs.**

Ils sont tellement soucieux de leur bien-être qu'un arrêté à dû être adopté, et appliqué à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1999, afin d'améliorer le bien-être des animaux pendant l'élevage !

Il a donc fallut attendre le 1<sup>er</sup> janvier 1999 pour que les éleveurs respectent cette obligation... Qu'en était-il avant ?

## **8 - Les éleveurs vendent leurs animaux exclusivement aux particuliers.**

Faux : comme dans tout commerce, il y a ce qu'on appelle des « invendus ». Ceux-ci sont soit euthanasiés, soit « recyclés » à bas prix dans des laboratoires pratiquants l'expérimentation animale.

## **9 - Il vaut mieux acheter un animal chez un éleveur que d'aller dans un refuge où les animaux ont peut-être été maltraités, voir en mauvaise santé.**

Tous les animaux abandonnés dans un refuge ne sont pas maltraités. Et quand bien même : leur reconnaissance sera proportionnelle à l'attention que leur nouveau foyer leur apportera.

De plus, tout animal abandonné en refuge passe une visite chez le vétérinaire avant tout contact avec ses congénères. Il est examiné, s'il est malade et soignable, on lui apporte les soins vétérinaires adéquats, puis l'animal est proposé à l'adoption dans un cadre très précis (signature d'un contrat d'adoption).

L'élevage est une industrie, les refuges sont des lieux qui permettent de donner une deuxième chance à un animal (chat, chien, oiseau, furet, lapin et bien d'autres) qui a vécu un événement terrible dans une vie : l'abandon.

## 10 - Chez un éleveur, on est sûr de trouver un chien de race alors qu'il n'y a que des bâtards (ou des chats de gouttière) dans les refuges et autres SPA.

Le prix exorbitant d'un chiot de race n'empêche pas beaucoup de maîtres de larguer leur animal dans une SPA comme on va en déchetterie.

Les refuges débordent de chiens de race (et parfois de chats de race), soit parce que le bébé Cocker était mignon à offrir pour Noël mais, il avait un sale caractère, soit parce que le labrador d'1 an à ruiné la banquette d'Ikéa fraîchement acquise le week-end dernier...

Il y a beaucoup d'exemples comme ceux-là car beaucoup de gens, qui ne sont pas fait pour devenir maîtres, abandonnent leur animal.

Qu'il s'agisse d'un bâtard<sup>6</sup>, d'un corniaud<sup>7</sup> ou bien d'un chien de race pure, inscrit au Livre des Origines Françaises.

## 11 - Lexique

. Endogamie : méthode d'élevage consistant au croisement d'individus apparentés. Forme de consanguinité<sup>1</sup>.

. Consanguinité : consiste dans l'entre-croisement de chiens d'une même famille, pour conserver et intensifier certaines propriétés, caractéristiques de la race<sup>1</sup>.

. Sevrage : opération progressive qui permet de passer lentement du régime lacté à une ration croissante.

. Socialisation : dans un premier temps, le chiot "apprend qu'il est un chien" par imprégnation aux siens et dans un deuxième temps, il fait la découverte du vaste monde, et "apprend les êtres" qui le peuplent<sup>2</sup>.

. Obligation légale de tatouage : Loi Nallet du 22 juin 1989<sup>3</sup>.

. Livre des Origines Françaises (ou LOF) : grand livre répertoriant toutes les origines des chiens de race français<sup>4</sup>.

. Livre Officiel des Origines Félines (ou LOOF) : répertoire généalogique des chats de race nés en France<sup>5</sup>.

. BEPA : Brevet d'Etude Professionnel Agricole.

. BTA : Brevet de Technicien Agricole.

. Expérimentation animale : Pratique controversée visant à affirmer que l'animal est le meilleur modèle biologique de l'homme afin de permettre de mieux comprendre la physiologie humaine (définition non définitive).

. bâtard : chien issu d'un accouplement entre 2 chiens de races différentes ou du croisement d'un chien de race et d'un autre d'origine indéterminée. Les chiens dont l'origine est "de type Berger Allemand" par exemple, ou "croisé Caniche", sont des "bâtards" en opposition aux chiens dits de "pure race"<sup>6</sup>.

. corniaud : différent du bâtard, il est impossible à décrire précisément car il est le fruit du hasard, issu d'un croisement entre 2 reproducteurs de races indéterminées<sup>7</sup>.

## 12 - Sources :

1 <http://www.animalfreedom.org/francais/opinion/pets/endogamie.html>

2 <http://www.communicanis.com/ethologiechien.html>

3 pas de source (texte de loi introuvable)

4 <http://fr.wikipedia.org/wiki/L.O.F.>

5 [http://fr.wikipedia.org/wiki/Livre\\_officiel\\_des\\_origines\\_f%C3%A9lines](http://fr.wikipedia.org/wiki/Livre_officiel_des_origines_f%C3%A9lines)